DOSSIER D'INFORMATION POUR UNE INSCRIPTION

BTS

GESTION DES TRANSPORTS ET LOGISTIQUE ASSOCIEE

Nom du centre : CEVEDOM
Adresse : 33 rue Molé 97300 CAYENNE
Téléphone : 05 94 28 78 12
Mail : contact.cevedom@gmail.com

RNCP : RNCP35400
FORMACODE(S) : 34287 / 31837 / 31834 / 31847
CODE(S) NSF : 311
CODE(S) ROME : N1303 / H1403

CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS (CFA)

ETABLISSEMENT CERTIFIE SUR LA QUALITE DE SES ACTIVITES

- ORGANISME DE FORMATION (OF)
- CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS (CFA)
- VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)
- CENTRE DE BILAN DE COMPETENCES (CBC)

CEVEDOM Formation – SARL au capital de 15000 euros – RCS Cayenne 518 673 322 00013 – NAF 00000 – Code APE : 8559 A
Organisme de formation enregistré sous le numéro 96 97 304 14 97

SOMMAIRE

1. Votre formation 3
1.1 Le programme 3
1.2 Le métier & les débouchés 4
1.3 Rémunération 5
1.4 Le planning 6
1.5 Le lieu de ma formation 7
1.5.1 Le plan d'accès 7
1.5.2 Environnement du centre 7
1.6 Le(s) référentiel(s) 8
2. L'organisation administrative 9
2.1 Le formulaire de préinscription 9
2.2 La liste des pièces à fournir 10
2.3 Les délais et procédures de traitement de votre dossier 11
2.4 Après la validation de ma préinscription, les modalités de contractualisation 12
2.4.1 Comment s'inscrire à une formation CEVEDOM ? 12
2.4.2 Que dois-je faire après l'acceptation de ma candidature par téléphone ou courrier ou directement au centre de formation ? 12
2.4.3 Comment modifier une convention de formation ? 12
3. Les droits et devoirs, les aides respectifs 13
3.1 Les droits et devoirs des apprenants 13
3.1.1 En entreprise : 13
3.1.2 Au CFA : 14
3.2 Les obligations des entreprises d'accueil 15
3.2.1 Les obligations de l'employeurs 15
3.2.2 Les obligations du maitre d'apprentissage 15
3.3 Les obligations des CFA 16
3.4 Les aides 17
3.4.1 Pour l'apprenti 17
3.4.2 Pour l'employeur 17

CEVEDOM Formation – SARL au capital de 15000 euros – RCS Cayenne 518 673 322 00013 – NAF 00000 – Code APE : 8559 A
Organisme de formation enregistré sous le numéro 96 97 304 14 97

1. VOTRE FORMATION

1.1 LE PROGRAMME

CEVEDOM
Centre de formation d'apprentis
Organisme de formation

2022

BTS GTLA
GESTION DES TRANSPORTS ET LOGISTIQUE ASSOCIÉE
EN ALTERNANCE

RNCP35400
FORMACODE : 31837 / 31834 / 31847 / 34287
CODE ROME : N1303 / H1403

PROCHAINES SESSIONS :

ACCESSIBLE TOUTE L'ANNÉE EN 3 JOURS MIN. UNE FOIS L'ACCORD DE L'ENTREPRISE.

Objectif : Organiser des opérations de transport et de prestations logistiques et apprendre à manager une équipe; Tenir compte de la réalité des marchés (nationaux et internationaux) et du développement durable; Prendre des responsabilités rapidement au sein de l'entreprise; Obtenir par équivalence de diplôme l'attestation de capacité

Prix : Gratuit.

Prérequis : Ouvert aux diplômés de niveau 4 (BAC) ou plus.

Modalité d'accès / de formation : Test de positionnement ainsi qu'un entretien est nécessaire. Présentiel.

Accessibilité Aux PSH : Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

Validation : Brevet technicien Supérieur de Gestion des Transports et Logistique Associée. Possibilité de validation par unité.

Durée : 2 ans ou moins en fonction du profil

Financement : Pris en charge par l'OPCO.

PROGRAMME :

Période d'intégration : Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Unité 1 - Culture générale et expression

Unité 21 - Compréhension de l'écrit et expression écrite

Unité 22 - Production orale en continu et interaction

Unité 3 - Culture économique juridique et managériale

Unité 4 - Mise en œuvre d'opérations de transport et de prestations logistiques

Unité 51 – Conception d'opérations de transport et de prestations logistiques

Unité 52 - Analyse de la performance d'une activité de transport et de prestations logistiques

Unité 6 - Pérennisation et développement de l'activité de transport et de prestations logistiques

Unité facultative :

Unité Facultative 2 - Module d'approfondissement

Période en entreprise : Elle est définie dans le planning de l'apprenti et prend en comptes les besoins de l'entreprise et de la formation.

Session de validation : La session de validation pour le BTS est généralement organisée fin mai, résultat fin juin.

Moyens pédagogiques :

Formateurs : Professionnel du secteur, Chef d'entreprise, Banquier, Responsable comptable, et Comptable. Utilisation des outils informatiques, vidéoprojecteur, supports de formation délivrés aux apprenants, Plateformes de formation.

Organisme de formation enregistré sous le numéro 96 97 304 14 97. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

1.2 LE METIER & LES DEBOUCHES

BTS GTLA
GESTION DES TRANSPORTS ET LOGISTIQUE ASSOCIÉE

EN ALTERNANCE

Description générale

Le titulaire du BTS « Gestion des transports et logistique associée » contribue, par l'exercice de son métier, à la gestion des flux nationaux et internationaux de marchandises. Le titulaire du BTS « Gestion des transports et logistique associée » organise des opérations de transport et des prestations logistiques au niveau local, régional, national, européen et international. Il optimise les opérations dans un contexte de mondialisation des échanges, en tenant compte de la complémentarité des modes de transport et du développement durable. Il contribue à la mise en œuvre des décisions stratégiques et coordonne des opérations entre les différents services de l'entreprise, et avec les partenaires extérieurs. Dans ce cadre, il a vocation à manager et animer une équipe. Il maîtrise enfin les compétences de gestion qui lui permettrait de créer, de reprendre ou de développer une entreprise dans le secteur du transport de marchandises et de la logistique.

Le BTS

Couvrant tous les secteurs professionnels, les BTS forment des collaborateurs d'ingénieur, des assistants commerciaux ou techniques, des assistants clientèle, des chefs de chantier, etc. selon les secteurs. Le BTS se prépare en 2 anss après le bac en lycée, en école ou par l'apprentissage. Les BTS visent une insertion professionnelle directe. Poursuite d'études possible, notamment en licence pro (pour 1 an).

Débouchés du diplôme

Les diplômés auront l'option entre poursuivre leurs études, intégrer le monde du travail dans une entreprise ou mettre en œuvre un projet d'entreprise. Dans un premier temps, les diplômés pourront éventuellement orienter leurs choix vers l'acquisition d'un bac plus trois. En effet, les étudiants auront le choix de différentes licences professionnelles à leur portée comme une Licence pro mention logistique et pilotage des flux, une Licence pro mention logistique et systèmes d'information, Licence pro mention logistique et transports internationaux, Licence pro mention management des processus logistiques, Licence pro mention management des transports et de la distribution grâce aux admissions parallèles. Dans un second temps, les diplômés pourront postuler dans des entreprises dans le domaine de la logistique.

Formation similaire

- ⇒ TP exploitant régulateur en transport routier de voyageurs
- ⇒ Tp exploitant en transport routier de marchandises

Poursuite d'étude

- ⇒ Licence professionnelle management de la chaîne logistique,
- ⇒ Licence professionnelle management des échanges internationaux
- ⇒ Licence professionnelle organisateur de transports internationaux et de logistique multimodale

Liste des métiers accessibles

Les différentes fonctions que peut occuper un titulaire du BTS GTLA dépendent grandement de son expérience. Ainsi, une distinction est faite entre les titulaires réalisant leur première insertion professionnelle et les titulaires jouissant d'une première expérience.

- ⇒ Agent de transit
- ⇒ Logisticien
- ⇒ Responsable d'exploitation
- ⇒ Technico-commercial

CEVEDOM
Centre de formation d'apprentis
Organisme de formation

CEVEDOM Formation – SARL au capital de 15000 euros – RCS Cayenne 518 673 322 00013 – NAF 00000 – Code APE : 8559 A
Organisme de formation enregistré sous le numéro 96 97 304 14 97

1.3 REMUNERATION

L'apprenti perçoit un salaire qui correspond à un pourcentage du SMIC (salaire minimum légale en France).

Ce pourcentage évolue en fonction de l'âge de l'apprenti et de son ancienneté dans l'entreprise.

Cette grille est donnée à titre indicatif, les valeurs sont arrondies et les taux de rémunération changent en fonction de l'inflation. Ce tableau est mis à jour sur le site suivant : https://www.lapprenti.com/html/apprenti/salaire.asp

Rémunération de l'apprenti par mois la 1re année		
Avant 18 ans 27% du SMIC 472,00 €	18-20 ans 43% du SMIC 751,00 €	21-25 ans 53% du SMIC 926,00 €
Rémunération de l'apprenti par mois la 2e année		
Avant 18 ans 39% du SMIC 681,00 €	18-20 ans 51% du SMIC 891,00 €	21-25 ans 61% du SMIC 1 066,00 €
Rémunération de l'apprenti par mois la 3e année		
Avant 18 ans 55% du SMIC 961,00 €	18-20 ans 67% du SMIC 1 171,00 €	21-25 ans 78% du SMIC 1 363,00 €
En mai 2023, montant du SMIC BRUT mensuel: 174 7,2 € Les montants indiqués correspondent au salaire brut		

Un simulateur vous permettra de mieux comprendre cette grille :

https://www.alternance.emploi.gouv.fr/simulateur-alternant/etape-1

CEVEDOM Formation – SARL au capital de 15000 euros – RCS Cayenne 518 673 322 00013 – NAF 00000 – Code APE : 8559 A
Organisme de formation enregistré sous le numéro 96 97 304 14 97

1.4 LE PLANNING

HEURES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8 h	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	CFA	CFA
9 h					
10 h					
11 h					
12 h					
13h	Pause	Pause		Pause	Pause
14h					
15h	ENTREPRISE	ENTREPRISE		CFA	CFA
16 h					
17 h					
18 h					

CEVEDOM Formation – SARL au capital de 15000 euros – RCS Cayenne 518 673 322 00013 – NAF 00000 – Code APE : 8559 A
Organisme de formation enregistré sous le numéro 96 97 304 14 97

1.5 LE LIEU DE MA FORMATION

Une convocation par mail et téléphonique vous confirmant l'adresse du centre de formation et les horaires est envoyée au moins une semaine avant le début de la session.

1.5.1 LE PLAN D'ACCES

Le centre de formation ou aura lieu les cours est situé au 33 rue Molé à Cayenne

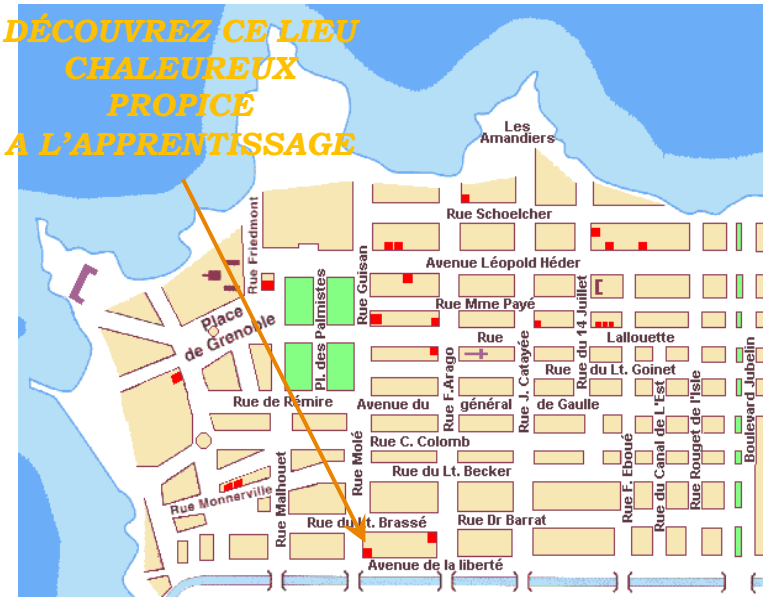

1.5.2 ENVIRONNEMENT DU CENTRE

CEVEDOM est situé en Amerique du sud, en Guyane Française plus précisement dans la capitale au centre ville de Cayenne.

- Transport : A proximité immédiate du Centre de la VAE, la gare routiere qui desert toutes les communes entre Cayenne et Saint-Georges mais aussi entre Cayenne Saint-Laurent, stations de taxi (Place du Coq, Place des Palmiste).
- Hébergement : Central hotel, Hotel Amazonia et de nombeux Airbnb
- Restauration : Le bamboo, La taverne, Kaz Mimi, Macdonald's.
- Lieux touristiques et culturels : Musée Départemental et bibliothèque Alexandre FRANCONIE, Office de Tourisme, Enseigne MO KONTAN TO CAYENNE au fort Cérépou.
- Administration : Mairie, Collectivité Territoriale, hotel de police, diverses banques (BNP, BRED, LA POSTE, CREDIT MUTUEL).
- Lieu de santé : Pharmacie, Médeciens, Laboratoire Bio Soleil, le Centre Hopitalier Andrée ROSEMON.

CEVEDOM Formation – SARL au capital de 15000 euros – RCS Cayenne 518 673 322 00013 – NAF 00000 – Code APE : 8559 A
Organisme de formation enregistré sous le numéro 96 97 304 14 97

1.6 LE(S) REFERENTIEL(S)

Qu'est-ce qu'un référentiel ?

À la périphérie de l'activité formative, et en accompagnement des actions de formation, s'est développé, au cours des trois dernières décennies, un ensemble d'instruments de différentes natures partageant l'appellation de « référentiels ».

Issus, à l'origine, de la sphère de la formation professionnelle, ces référentiels se déclinent en référentiels de métier, référentiels d'activités, référentiels de situations, référentiels de compétences, référentiels de formation, référentiels de validation. Chacun de ces référentiels est censé avoir un impact sur le contenu et les modalités de mise en œuvre de l'activité formative. Nous ne discuterons pas ici des effets de ces instruments sur la conception, l'organisation et la conduite des formations ; notre intérêt portera sur l'émergence et l'élaboration de ces nouveaux outils en tant qu'elles témoignent d'une évolution des rapports entre les différents acteurs du champ de la formation.

Votre référentiel est téléchargeable sur notre site, à la page :

HTTPS://CFA.CEVEDOM.COM/BTS-GESTION-DES-TRANSPORTS-ET-LOGISTIQUE-ASSOCIEE-GTLA

CEVEDOM Formation – SARL au capital de 15000 euros – RCS Cayenne 518 673 322 00013 – NAF 00000 – Code APE : 8559 A
Organisme de formation enregistré sous le numéro 96 97 304 14 97

2. L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

2.1 LE FORMULAIRE DE PREINSCRIPTION

IDENTIFICATION DU BENEFICIAIRE				**AUTRES INFORMATIONS**			
NOM :				Niveau d'études : Souhait de mobilité à l'international ? :			
Prénom :				Stage à prévoir :			
Adresse :				Dernier emploi :			
Complément :				Total d'expérience professionnelle :			
Ville :		Code postale		**NIVEAU D'ETUDE DU BENEFICIAIRE**			
Tél.1 :	Tél 2 :			Niveau d'études :			
Mail :				Diplôme 1 :			
N° sécu. Sociale :				Autres diplômes :	_ _ _ _		
N° Pôle Emploi :				Formation(s) suivie(s) :			
Date de naissance :				**AUTOEVALUEZ VOTRE NIVEAU (notez-vous vous-même de 1 à 10)**			
Lieu de naissance :				Rapidité de compréhension :		Durée d'1 séance seul(e) :	
MOTIVATION DU BENEFICIAIRE				Calcul mental :		Mémoire :	
Situation professionnelle :				Raisonnement logique :		Autre : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	
Objectif professionnel :				Savoir-être :		Savoir-faire :	
Date souhaitée d'entrée en formation :				**RESULTAT DU TEST DE POSITIONNEMENT (noté par CEVEDOM de A à E)**			
Disponibilités :				Mathématiques :		Bureautique :	
Durée formation max. souhaitée :				Français :		Comptabilité / Gestion :	
Capacite financière :				**IDENTIFICATION DU FINANCEUR**			
Montant CPF :	€			Type de financeur :	Perso ☐ ; OPCO ☐ ; Entreprise ☐ ; CPF ☐ ; Pôle Emploi ☐ ; Transition pro ☐ ; Autre :		
CONTRAINTES				Dénomination :			
Transport :	Voiture ☐ ; Bus ☐ ; 2 roues ☐ ; Autre ☐ :			Représenté par (nom & prénom) :			
Garde d'enfant	Voiture ☐ ; Bus ☐ ; 2 roues ☐ ; Autre ☐ :			Adresse :			
Travail :	H. variables ☐ ; Finis à : ; Autre ☐ :			Complément :			
Situation de handicap :	Oui ☐ ; Non ☐			Ville :		Code postal :	
Autres contraintes :				Tél 1 :		Tel 2 :	
Demande de mise en place d'un échéancier :				Mail :			
J'ATTESTE QUE LES INFORMATIONS CI-DESSUS SONT EXACTES DATE ET SIGNATURE :				N° Sécurité sociale :			
				N° d'identification de la structure :			

CEVEDOM Formation – SARL au capital de 15000 euros – RCS Cayenne 518 673 322 00013 – NAF 00000 – Code APE : 8559 A
Organisme de formation enregistré sous le numéro 96 97 304 14 97

2.2 LA LISTE DES PIECES A FOURNIR

Les documents à joindre impérativement à votre dossier :

- CV avec photo d'identité et lettre de motivation s'adressant à une entreprise.
- Photocopie des 3 derniers bulletins de notes de la dernière classe fréquentée.
- Photocopie des diplômes possédés.
- Pour les candidats étrangers, « titre de séjour » et « l'autorisation de travail sur le territoire français ».
- Photocopie du certificat de recensement ou de la journée d'Appel de la préparation à la défense
- Photocopie de la carte d'identité
- 1 photo d'identité (format numérique accepté).
- 1 dispense de sport totale pour les candidats inaptes.

Nous garantissons la confidentialité des informations que vous communiquez. Conformément à la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous avez à tout moment la possibilité d'avoir accès à ces informations, de les faire rectifier ou détruire.

CEVEDOM Formation – SARL au capital de 15000 euros – RCS Cayenne 518 673 322 00013 – NAF 00000 – Code APE : 8559 A
Organisme de formation enregistré sous le numéro 96 97 304 14 97

2.3 LES DELAIS ET PROCEDURES DE TRAITEMENT DE VOTRE DOSSIER

L'instruction du dossier de d'admission est rapide. En deux jours minimum une première réponse concernant la faisabilité de l'inscription est donnée au candidat sur la base du formulaire de préinscription transmis, sous réserve que toutes les pièces soient fournies.

Téléchargement du formulaire de préinscription sur la page :

HTTPS://CFA.CEVEDOM.COM/BTS-GESTION-DES-TRANSPORTS-ET-LOGISTIQUE-ASSOCIEE-GTLA

La décision définitive intervient après le respect des étapes de l'instruction indiquées ci-dessous :

- Une vérification administrative est d'abord réalisée, notamment avec la vérification des pièces nécessaires à l'inscription ;
- Un dossier d'admission permettant une analyse partagée de l'opportunité de l'inscription sera élaboré avec le candidat pour instruction et prise de décision.
- Une évaluation du niveau de l'apprenant au regard du référentiel sera effectuée avec le centre de formation et, si possible, avec l'entreprise d'accueil ;

L'instruction s'achève avec la décision d'inscription prise en concertation avec l'entreprise ou uniquement par le CFA si l'entreprise d'accueil n'a pas encore été trouvée.

L'étude personnalisée concernant l'inscription définitive peut être effective en trois jours minimum en fonction des disponibilités de l'entreprise d'accueil pour finaliser le dossier et convenir des modalités particulières.

L'entrée en formation peut s'effectuer tout au long de l'année dès que le candidat à l'apprentissage trouve une entreprise qui accepte de le recruter.

L'inscription saura effective une fois que les contrats seront signés par les différents parties.

Rappel : une formation en alternance peut commencer sans avoir trouvé l'entreprise d'accueil, mais le contrat d'apprentissage ne sera effectif qu'avec la signature d'un contrat de travail avec l'entreprise. L'idéal est de mener de front la recherche d'un employeur et l'inscription dans un organisme de formation.

CEVEDOM Formation – SARL au capital de 15000 euros – RCS Cayenne 518 673 322 00013 – NAF 00000 – Code APE : 8559 A
Organisme de formation enregistré sous le numéro 96 97 304 14 97

2.4 APRES LA VALIDATION DE MA PREINSCRIPTION, LES MODALITES DE CONTRACTUALISATION

2.4.1 COMMENT S'INSCRIRE A UNE FORMATION CEVEDOM ?

Vous pouvez vous inscrire à une formation CEVEDOM :

- Par téléphone : 0594-28-78-12, le lundi de 15h à 18h, du mardi au vendredi de 8h00 à 12h et de 15h à 18h ;
- Par courrier électronique à : contact.cevedom@gmail.com.
- Via le site Internet http://cfa.cevedom.com ou https://of.cevedom.com ;

2.4.2 QUE DOIS-JE FAIRE APRES L'ACCEPTATION DE MA CANDIDATURE PAR TELEPHONE OU COURRIER OU DIRECTEMENT AU CENTRE DE FORMATION ?

Dès l'inscription validée par nos services, vous serez invité(e) après confirmation par téléphone ou mail à récupérer à notre centre de formation ou par téléchargement mail une convention ou un contrat de formation.

Tous nos documents sont dématérialisés : convention, convocation, facture, feuille de présence… Nous vous les adressons par e-mail et en version papier à la demande. Les factures et attestation de présence sont disponibles au plus tard une semaine après la fin d'une formation. Si toutefois un retard intervenait il vous revient de nous demander ces documents au plus tôt par tout moyen permettant une traçabilité de votre demande.

2.4.3 COMMENT MODIFIER UNE CONVENTION DE FORMATION ?

Avant signature ou dans les sept jours suivants, une convention de formation peut être modifiée après accord consensuel. Pour toute demande de modification de convention, vous pouvez contacter notre centre directement par téléphone, en présentiel ou par mail ou formulaire. Nous ferons les modifications acceptées par les différentes parties prenantes, et vous adresserons par mail une nouvelle convention de formation.

CEVEDOM Formation – SARL au capital de 15000 euros – RCS Cayenne 518 673 322 00013 – NAF 00000 – Code APE : 8559 A
Organisme de formation enregistré sous le numéro 96 97 304 14 97

3. LES DROITS ET DEVOIRS, LES AIDES RESPECTIFS

3.1 LES DROITS ET DEVOIRS DES APPRENANTS

3.1.1 EN ENTREPRISE :

Il a un contrat ne dépassant pas les 35h par semaine (le temps de formation étant compris dans ce volume d'heure)

Il est salarié au sein de son entreprise ainsi il doit effectuer le travail confié par l'employeur.

Il a les mêmes droits que les autres salariés et acquière 2.5 jours de congés payés par mois minimum soit 5 semaines par an, bénéficie de la protection maladie, maternité, accident du travail

Son salaire doit lui être versé en temps et en heure (par exemple : mensuellement à date fixe) cf. : la rémunération n'est pas soumise aux cotisations salariales ainsi son salaire brut est égal à son salaire net. De plus Il est exonéré d'impôt sur le revenu dans la limite du montant annuel du SMIC.

L'apprenti doit respecter les horaires de l'entreprise

L'apprenti doit respecter le règlement intérieur de l'entreprise

En cas de non-respect des règles du travail l'apprenti pour faire appel à un médiateur et ou au conseil des prud'hommes

CEVEDOM Formation – SARL au capital de 15000 euros – RCS Cayenne 518 673 322 00013 – NAF 00000 – Code APE : 8559 A
Organisme de formation enregistré sous le numéro 96 97 304 14 97

3.1.2 AU CFA :

Il s’engage :

- À suivre les cours théoriques au sein du CFA en fonction du planning définit en accord avec l'entreprise.
- Réaliser les examens prévus en fin de contrat.
- Respecter les horaires de formation du CFA.
- Informer et justifier ses absences et retards.
- Respecter les règlements intérieurs du CFA.

CEVEDOM Formation – SARL au capital de 15000 euros – RCS Cayenne 518 673 322 00013 – NAF 00000 – Code APE : 8559 A
Organisme de formation enregistré sous le numéro 96 97 304 14 97

3.2 LES OBLIGATIONS DES ENTREPRISES D'ACCUEIL

3.2.1 LES OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEURS

- Choisir la personne qui accompagnera l'alternant au sein de l'entreprise dans l'acquisition des savoir-faire (maître d'apprentissage). Il doit s'agir d'un salarié de l'entreprise volontaire, qui justifie d'une expérience professionnelle significative dans une qualification en rapport avec l'objectif de professionnalisation visé par le salarié.
- L'employeur doit également effectuer la déclaration préalable à l'embauche auprès de l'URSSAF.
- Définir avec le salarié et l'organisme de formation quelles seront les modalités pratique de la formation, notamment l'emploi du temps.
- L'employeur est tenu d'assurer dans l'entreprise une formation pratique de l'apprenti en lui confiant des tâches et des postes de travail permettant l'exécution de travaux formateurs conformes à une progression annuelle définie par les entreprises et le centre d'apprentissage.
- Il doit prendre part aux activités destinées à coordonner la formation en centre et celle délivrée en entreprise.

3.2.2 LES OBLIGATIONS DU MAITRE D'APPRENTISSAGE

- Être titulaire du diplôme (ou équivalent) relevant du même domaine que celui de l'apprenti et justifiant de 2 années d'exercice d'une activité professionnelle en relation avec la qualification visée par le diplôme ou le titre préparé (ou titulaire d'un diplôme inférieur mais justifiant de 3 années d'expérience à son poste).
- Chaque maître d'apprentissage ne forme pas plus de deux apprentis ou de deux élèves de classe préparatoire au maximum.

CEVEDOM Formation – SARL au capital de 15000 euros – RCS Cayenne 518 673 322 00013 – NAF 00000 – Code APE : 8559 A
Organisme de formation enregistré sous le numéro 96 97 304 14 97

3.3 LES OBLIGATIONS DES CFA

- Accompagner les candidats dans la recherche d'un employeur ;
- Informer les apprentis de leurs droits et devoirs ;
- Accompagner les apprentis en rupture dans la recherche d'un nouvel employeur ;
- Accompagner les apprentis ayant interrompu leur formation et ceux n'ayant pas, à l'issue de leur formation, obtenu de diplôme ou titre à finalité professionnelle ;
- Aider les apprentis à résoudre leurs difficultés d'ordre social et matériel
- Favoriser la diversité ;
- Encourager la mixité des métiers et l'égalité professionnelle femmes/hommes ;
- Encourager la mobilité nationale et internationale - CEVEDOM peut mettre en place une mobilité nationale ou internationale à destination de ses apprentis. Il existe un référent mobilité, Monsieur Linden SINCLAIR, formateur en Anglais ;
- Accompagner les apprentis quand la formation est dispensée en tout ou partie à distance;
- Évaluer les compétences acquises dans le respect des règles définies par chaque organisme certificateur ;
- Accompagner les apprentis dans leurs démarches pour accéder aux aides auxquelles ils ont droit.

(Article L6231-2 du Code du travail)

CEVEDOM Formation – SARL au capital de 15000 euros – RCS Cayenne 518 673 322 00013 – NAF 00000 – Code APE : 8559 A
Organisme de formation enregistré sous le numéro 96 97 304 14 97

3.4 LES AIDES

3.4.1 POUR L'APPRENTI

Il est possible de bénéficier d'un accompagnement social pour aider l'apprenti à financer un logement, le matériel nécessaire à votre formation ou encore le permis de conduire.

N'hésitez pas à vous rapprocher de l'administration de CEVEDOM CFA car de nombreuses aides en accord avec les OPCO sont proposées.

3.4.2 POUR L'EMPLOYEUR

- Une aide de **5 000 €** ou **8 000 €** est accordée aux entreprises pour les embauches d'apprentis dont les contrats sont signés jusqu'au **31 décembre 2022**, le diplôme ou le certificat professionnel préparé en contrat d'apprentissage ne doit pas être supérieur au niveau Bac +5
- A partir du 01 janvier 2023 :
  - 1re année d'exécution du contrat : le montant maximum de l'aide est de **4 125 €**
  - 2e année d'exécution du contrat : le montant maximum de l'aide est de **2 000 €**
  - 3e année d'exécution du contrat (et la 4e année si le contrat dépasse les 3 ans) : le montant maximum de l'aide est de **1 200 €**

CEVEDOM Formation – SARL au capital de 15000 euros – RCS Cayenne 518 673 322 00013 – NAF 00000 – Code APE : 8559 A
Organisme de formation enregistré sous le numéro 96 97 304 14 97